

Conseil général

Maison de Commune Place du Bourg 1323 Romain môtier T 024 453 22 08 sec. conseil@ romain motier.ch www.romain motier.ch/conseil



CONVOCATION

Madame, Monsieur, Vous êtes attendu∙e le

Mardi 9 décembre 2025 à 19h30 à la salle du Conseil / Place du Bourg

Ordre du jour:

- 1. Appel nominal
- 2. Approbation de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal du 7 octobre 2025
- 4. Assermentations et démissions éventuelles
- 5. Préavis 03/2025 : Appartement de la Tour de la Torture, rénovation complète
- 6. Préavis 05/2025 : Élaboration d'un plan d'affectation pour les zones d'activités « Derrière-Croy » et « La Diey »
- 7. Préavis 06/2025 : annexe II au règlement sur les déchets
- 8. Préavis 07/2025 : Rénovation de l'éclairage public communal Passage au LED avec télégestion Smart Lighting
- 9. Préavis 08/2025 : Modifications statuts AscoVaBaNO
- 10. Préavis 09/2025 : Achat d'un nouveau tracteur
- 11. Préavis municipal nº 10/2025 Budget 2026
- 12. Lecture des lettres et proposition individuelles
- 13. Communications de la Municipalité & du Bureau
- 14. Élections municipales 2026
- 15. Rapport des délégués aux associations intercommunales
- 16. Divers

Les documents peuvent être consultés en ligne sur le site du Conseil général (https://romainmotier.ch/ma-commune/conseil-general/) ou directement au greffe.

Romainmôtier-Envy, le 13 novembre 2025

Le Président *Fréville Laforge*

Rappel concernant le quorum.

Nous rappelons la nécessité de la participation de chacun·e. Le Conseil ne peut délibérer que si plus d'un tiers de ses membres est présent (art. 43 du règlement pour le Conseil général). Si ce quorum n'est pas atteint, la séance est annulée et reportée. Toute personne ne désirant ou ne pouvant plus faire partie du Conseil général est invitée à le faire savoir par lettre de démission adressée au Président du Conseil.